

BAREME HONORAIRES

ERA PLACE ROYALE
21, rue Cérés
51100 REIMS

VENTE

Honoraires de transaction TTC maximum à la charge du vendeur

Prix de vente	Pourcentage
50 001 à 80 000 €	11 %
80 001 à 100 000 €	10 %
100 001 à 160 000 €	9 %
160 001 à 200 000 €	8 %
Au-delà	7 %

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Vente de programme neuf : 5 % maximum du prix de vente

Estimation TTC avec la réalisation d'une étude comparative de marché : 350 € maximum

LOCATION

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5) Honoraires conformes à la loi n°2014-366 du 24 mars 2014, dite loi « ALUR »		
Prestations	Honoraires TTC locataire	Honoraires TTC bailleur
Visite, constitution dossier et rédaction de bail, état des lieux d'entrée	Maximum 8 € / m2;	Maximum 8 € / m2;
Etat des lieux d'entrée et de sortie	Maximum 3 € / m2;	Maximum 3 € / m2;
Total :	Maximum 11 € / m2;	Maximum 11 € / m2;
Locaux commerciaux et professionnels		
Forfait négociation, rédaction du bail et état des lieux	36 % TTC maximum du loyer annuel HT partagé entre locataire et bailleur. Rédaction seule du bail : 720 € TTC maximum à la charge du demandeur.	

GESTION LOCATIVE

Prestations	Honoraires Bailleur Maximum
Gestion immobilière courante	7 % HT des encaissements soit 8,40 % TTC
Assurance des loyers impayés (GLI)	2,70 % du loyer + charges
Vacation horaire pour suivi de gros travaux, gros sinistres et procédures contentieuses hors GLI	80 € HT soit 96 € TTC de l'heure
Aide à la déclaration des revenus fonciers	35 € TTC par lot